

L'action communautaire...

La CDC du Granit est composée d'organismes communautaires variés et multiformes. Ils sont pluriels en ce qu'ils portent une infinie diversité d'histoires, de finalités de missions, d'approches, de pratiques, d'interventions, de cultures, de modes de fonctionnement, d'infrastructures organisationnelles, de formules d'adhésion, de clientèles cibles, de niveaux et de types de financement, de structures de concertation, de rapports à l'état, etc.

Les organismes communautaires ont développé une multitude d'activités liées à la défense des droits, à la prestation de services alternatifs, à la promotion de la santé et du bien-être de la population, à l'éducation populaire ainsi qu'à la conscientisation politique.

Ils valorisent et privilégient une économie sociale et durable qui propose des **ressources** alternatives pour améliorer la qualité de vie des communautés plutôt que de se concentrer sur l'accumulation de profits.

Ils interviennent dans tous les aspects de la vie des personnes et de la société : éducation, santé, justice, droits, logement, environnement, travail, culture, consommation, communication, loisirs, immigration, etc.

Ils agissent sur différentes problématiques et travaillent avec tout le monde : les jeunes, les femmes, les familles, les personnes âgées, handicapées, sans emploi, toxicomanes et ayant des problèmes de santé mentale, les nouveaux arrivants, etc.

Ils constituent un mouvement social autonome d'intérêt public. Ils agissent **dans, pour, par** et **avec** les communautés dont ils tirent leur origine et leur raison d'être. Ainsi, ils se distinguent du **secteur public**.

Ils ont une vision « autre » du service. Bien qu'ils soient fiers d'offrir des services à la population répondant ainsi à des besoins précis, ils conçoivent le service comme projet : une occasion **d'informer**, de faire participer, de responsabiliser, de conscientiser et de mobiliser la population, un outil de transformation sociale. **Le service n'est pas une fin en soi.**¹

La CDC du Granit, au service de ses membres et de la communauté pour un développement social et économique du milieu, respectueux des personnes et de l'environnement.

L'action communautaire autonome (ACA)...

Les organismes communautaires autonomes mettent de l'avant que les contextes économique, politique, social et culturel dans lesquels les gens vivent constituent des déterminants majeurs de leur état de santé et de leur bien-être. Ils cherchent donc à intervenir directement sur ces aspects ainsi que sur les facteurs qui les déterminent, afin de répondre globalement aux besoins des personnes.

Cette approche se traduit dans une multitude d'actions et de stratégies : le renforcement du potentiel, la participation sociale, la prise en charge individuelle et collective, la transformation sociale, etc. Les organismes communautaires autonomes agissent en prévention par ce qu'ils font (aide, soutien, activités, etc.), par comment ils le font (en impliquant les personnes, en renforçant leur potentiel, en leur redonnant une place, un pouvoir, etc.) et par ce qu'ils sont (collectif, démocratique).²

¹ Source : « Pour un mouvement communautaire citoyen », Lorraine Guay, 1999.

² Source : Site Internet de la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)